

Séance du 07 Octobre 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Castel à Mme Demont ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Doucet-Joyé à Mme Boé.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEM et DIVERS ORGANISMES –
Société d'Équipement des Pays de l'Adour (SEPA) - Rapport pour l'année 2009 des représentants de la ville au Conseil d'Administration.

La Société d'équipement des pays de l'Adour (SEPA) est une société d'économie mixte locale ayant pour vocation d'étudier et d'entreprendre toute action participant au développement économique sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes Pyrénées. A ce titre, elle intervient principalement pour le compte des collectivités publiques. Le capital de la SEPA s'élève à 1 586 000 €, détenu à près de 80 % par des collectivités territoriales, dont 3,77% par la Ville de Bayonne.

Les opérations d'investissement réalisées par la SEPA au cours de l'année 2009 représentent environ 72 M€, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente (65 M€). Sur les 192 opérations traitées en 2009, 70 concernent la délégation de Bayonne.

Répartition des produits par mode d'intervention	2009	2008
Réalisation d'études	1%	5%
Conduites d'opérations et mandats non financiers	37%	26%
Mandats privés et publics	43%	54%
Concessions	9%	12%
Opérations propres	10%	3%

Parmi ces opérations, celles qui concernent la Ville de Bayonne sont les suivantes :

Conduites d'opérations	Réalisation d'un programme de 30 logements avec la Société nationale immobilière sur la ZAC d'Arrousets Réalisation d'un programme de 20 logements avec la SCI des Régions sur la ZAC d'Arrousets Réalisation d'un programme de 20 logements avec la SA Coligny sur la ZAC d'Arrousets Réalisation du pôle de valorisation des déchets pour le compte du syndicat Bil ta Garbi Réalisation de l'assainissement rive gauche pour le compte de la CABAB
Mandats privés et publics	Réalisation de l'université des métiers Travaux du Conseil régional portant sur les lycées Cassin, Louis de Foix, Paul Bert
Concessions d'aménagement	ZAC d'Arrousets ZAC du Séqué

Le compte de résultat 2009

En milliers €	2009	2008
Chiffre d'affaires net	9 836	18 042
Total produits d'exploitation	13 614	16 171
Total charges d'exploitation	13 331	15 945
Résultat d'exploitation	282	226
Résultat financier	160	319
Résultat exceptionnel	30	103
RESULTAT NET	284	267

Les diminutions importantes constatées pour les produits et les charges d'exploitation s'expliquent par un moindre niveau des concessions et, surtout, des opérations propres.

Le résultat d'exploitation représente 282 K€, en amélioration par rapport à 2008 (+ 25 %). Le résultat financier est en repli de 50 % et il est constaté un résultat exceptionnel de 30 K€ (103 K€ en 2008).

Compte tenu de ces différents éléments, le résultat net de l'exercice 2009 ressort à 284 K€, en hausse de 6 %.

La capacité d'autofinancement s'établit à 114 K€, soit une diminution de 288 K€ par rapport à l'exercice précédent, s'expliquant par une importante reprise de provisions (275 K€).

Le bilan 2009

En milliers €	2009	2008
ACTIF		
Actif immobilisé	1 295	847
Actif circulant	45 245	39 787
TOTAL DE L'ACTIF	46 541	40 634
PASSIF		
Capitaux propres	3 330	3 055
Dettes financières	17 183	16 474
Autres dettes et divers	24 870	20 584
TOTAL DU PASSIF	46 541	40 634

Les fonds propres de la société s'élèvent à 3,3 M€ et permettent de dégager un fond de roulement de 2,9 M€ (2,6 M€ en 2009).

En application de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le présent rapport.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.